

---

## **La DGPR publie une note d'accompagnement au décret PPRI du 5 juillet 2019**

Le 5 juillet 2019 a été signé le décret n°2019-715 relatif aux plans de prévention des risques concernant les «aléas débordement de cours d'eau et submersion marine».

Ce décret représente un acte important en matière de prévention des risques d'inondation, c'est pourquoi, le MTES a publié un document accompagnant la sortie de ce décret. [Vous le trouverez en téléchargement sur ce lien.](#)

Il a pour objectif de présenter de manière pédagogique le contenu du décret PPRI, en expliquant notamment les raisons sous-jacentes des différentes mesures qu'il contient et comment appliquer ces dernières.

Ce document a été réalisé en lien avec les services déconcentrés de l'Etat et en collaboration avec les associations de collectivités et le MEDEF.